

Circulaire Technique 08/09 – 11

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE DES MAITRES
Samedi 20 et Dimanche 21 Juin 2009
BALARUC LES BAINS (34)

Règlement spécifique :

1/ Préambule

Le règlement sportif national rédigé par la CNNP et approuvé par le CD de la FFESSM s'applique à cette compétition.

2 / Engagements

Les engagements seront enregistrés

a/ sur www.e-nap.fr par les clubs. Vous y accéderez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le concepteur du programme à cette

Adresse : arnaud@e-nap.fr

Date limite des engagements sur le site : Vendredi 12 juin 2009 à 22 heures

A la clôture des engagements, un mail automatique vous sera adressé pour la vérification de vos différents engagements.

En cas de corrections (sauf temps d'engagements), vous les communiquerez par mail à Malou ZIMMER secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com qui fera apporter les modifications et ce, **avant le lundi 16 juin 2009 à 18h00.**

b/ pour les clubs qui n'ont pas internet, ci-joint le bordereau à renvoyer avant le mercredi 10 Juin 2009, à secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com

3° / Modalités :

° Inscription libre pour les participants en règle (licence, certificat médical autorisant la pratique de la compétition en NAP, assurance).

° Pas de limite de quota par région, ni de nombre d'engagés par club

° Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour de règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager.

4° / Montant des engagements :

10 euros par nageur à l'ordre de C.N.N.P.

Le montant global correspondant aux engagements établis par un club sera dû à la C.N.N.P., y compris les forfaits pour quelque motif que ce soit.

5°/ Classements :

- ° Catégories V1 (35-44ans), V2 (45-54 ans), V3 (55-64 ans)
- ° Classement par équipe de club dans les catégories V1, V2, V3 pour les messieurs et les dames : pas de surclassement possible. Le classement se fait sur addition des temps des 3 meilleurs nageurs classés de chaque club.
- ° Classements et titres individuels dans les catégories V1, V2, V3 pour les messieurs et les dames.

6°/ Protocoles :

Plus de protocole papier distribué à l'issue de la compétition. Les documents seront disponibles sur le site internet de la C.N.N.P.

<http://www.nageavecpalmes-ffesm.com>

Horaires :

- Samedi 20 juin à partir de 16 h 00 : vérification des documents administratifs (certificat médical, carte d'identité fédérale et du matériel (palmes, tubas) ; remise des dossards.
- Samedi 20 juin à 18 h 30 : Réunion des Chefs d'équipes.
- Horaire des courses

Dimanche	
à partir de 8h45	Appel 5 kms Dames
à partir de 9 h 15	Appel 5 kms Hommes
9 h 30	Départ des Dames
10 h 00	Départ des Hommes
12 h 00	Fin des Compétitions

- ° Cérémonie protocolaire

Collège des Juges :

Collège des juges locaux renforcé par les juges nommés aux postes principaux par la C.N.N.P.

Hébergements :

Informations transmises par l'organisateur à la C.N.N.P. qui diffusera par les voies habituelles.

Commission Nationale de Nage Avec Palmes de la FFESSM

Bordereau d'engagements de Longue Distance

Club

N° FFESSM Comité

Nom, adresse et n° téléphone du responsable

.....

.....

Chef d'équipeN° de licence.....

Nom et Prénom

Sexe

Date de naissance

Catégorie

N° de Licence

JJ/MM/AA

	Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance JJ/MM/AA	Catégorie	N° de Licence
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					